



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Un plus grand nombre d'espèces sur le point de disparaître

Tel est le bilan du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada), qui s'est réuni du 23 au 27 novembre 2009, à Ottawa, pour évaluer le degré de risque de disparition d'espèces sauvages au Canada. Parmi les 28 espèces sauvages évaluées, bon nombre de plantes et d'animaux sont associés à des habitats spécifiques et ont besoin de conditions précises et de plus en plus rares pour survivre. Par ailleurs, toutes ces espèces sauvages subissent une perte et une fragmentation de leur habitat.

Le Tétrás des prairies qui s'est déjà compté par millions dans les terres herbeuses des Prairies canadiennes, la population de l'Atlantique de la baleine grise sur la côte Est du Canada ainsi que l'alasmidonte naine, un mollusque dont l'habitat a été détruit suivant la construction d'une chaussée, ont tous été réévalués comme espèces étant « disparues du pays ». Le Courlis esquimau, un oiseau qui ne niche qu'au Canada, a été évalué comme étant « en voie de disparition ». Puisqu'il n'y a eu aucune observation vérifiée de cette espèce sauvage depuis 1963, le Courlis esquimau est sur le point de devenir le premier oiseau canadien à être déclaré comme espèce « disparue » depuis la Tourte voyageuse, il y a près de 100 ans. Si rien n'est fait pour contrer la perte d'habitat, le changement climatique et les répercussions anthropiques directes, le nombre d'espèces évaluées comme étant « disparues du pays » et « disparues » ne fera que croître.

Vif rebondissement pour le renard véloce – une bonne nouvelle?

Reconnu comme l'un des animaux les plus rapides en Amérique du Nord, ce joli petit renard représente un symbole important de la conservation des prairies et de la spiritualité des Premières nations. Malheureusement, les prises sans restriction ainsi que l'empoisonnement ont décimé la population canadienne du renard véloce, qui a été observé pour une dernière fois à l'état sauvage en 1938, en Alberta. Les efforts entrepris en 1983 pour réintroduire le renard véloce semblent avoir donné de bons résultats. Bien que l'espèce sauvage ait été désignée « en voie de disparition » en 2000, ses effectifs en Alberta et en Saskatchewan ont depuis doublé, menant ainsi à une probabilité réduite de



Photo © Gordon Court, 2009

disparition et à la désignation de l'espèce comme étant « menacée ». Malgré cela, le renard véloce demeure en péril en raison de la perte d'habitat et du risque de maladies, lesquelles peuvent se propager rapidement au sein des populations de renards.

Un imposant requin en eaux troubles

Malgré le succès mentionné plus haut, de nombreuses espèces sauvages sont toujours considérées comme étant en péril au Canada. La population de l'Atlantique du pèlerin, le plus gros poisson des eaux canadiennes, a été évaluée comme étant « préoccupante ». Se nourrissant de minuscule plancton, ce requin peut atteindre une longueur de 12 mètres – presque la longueur d'un autobus de ville. Cette espèce sauvage est particulièrement sensible aux déclin démographiques car elle ne parvient à maturité que vers l'âge de 18 ans, et les femelles ont une période de gestation d'environ deux ans et demi, soit l'une des plus longues chez les espèces animales. La population totale est estimée à environ 5 000 adultes. La population du Pacifique du pèlerin, laquelle a déjà été abondante et qui n'est maintenant que rarement observée, a été évaluée comme étant « en voie de disparition » en 2007, ce qui témoigne de la vulnérabilité de l'espèce sauvage dans son ensemble.

La suppression des incendies : nuisible pour les espèces sauvages

Au cours des décennies, les êtres humains sont devenus de plus en plus vigilants quant à la prévention des incendies de forêt afin de protéger les propriétés et les vies humaines. Malheureusement, cela se fait au détriment de nombreuses espèces sauvages indigènes qui dépendent de feux périodiques, lesquels font partie intégrante du renouvellement de l'écosystème. Au cours de la réunion, trois espèces sauvages de l'Est du Canada qui dépendent particulièrement des habitats créés par suite d'incendies de forêt ont toutes été évaluées comme étant « en voie de disparition ». Ces espèces incluent : la cicindèle verte des pinèdes, un coléoptère d'un vert éclatant, qui vit dans les savanes de pins et qui est en péril à l'échelle mondiale; le polygale incarnat, une herbacée annuelle qui dépend des habitats de prairies humides de l'Ontario; la téphrosie de Virginie, une herbe haute de la famille des papilionacées qui vit dans les savanes de chênes de l'Ontario.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC se tiendra du 25 au 30 avril 2010, à Victoria, en Colombie-Britannique.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à la fin de l'été 2010 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Il y a maintenant 585 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 250 espèces sauvages *en voie de disparition*, 150 espèces sauvages *menacées*, 162 espèces sauvages *préoccupantes*, 23 espèces sauvages *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada), et 13 espèces sauvages sont *disparues*. De plus, 45 espèces sauvages font partie de la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de risque du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

<p>Jeffrey Hutchings (Ph.D.) Président, COSEPAC Department of Biology Dalhousie University Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1 Téléphone (1) : 902-494-2687 Téléphone (2) : 902-494-3515 jeff.hutchings@dal.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC a/s du Service canadien de la faune Environnement Canada Ottawa (Ontario) K1A 0H3 Téléphone : 819-953-3215 cosewic/cosepac@ec.gc.ca www.cosewic.gc.ca</p>
<p>Questions sur les mammifères marins :</p> <p>Randall Reeves (Ph.D.) Okapi Wildlife Associates 27 Chandler Lane Hudson (Québec) J0P 1H0 Téléphone : 450-458-6685 Télécopieur : 450-458-7383 rrreeves@okapis.ca</p>	<p>Questions sur les mammifères terrestres :</p> <p>Justina C. Ray (Ph.D.) Directrice exécutive Wildlife Conservation Society Canada 600-720, avenue Spadina Toronto (Ontario) M5S 2T9 Téléphone : 416-850-9038, poste 22 Télécopieur : 416-850-9040 jray@wcs.org</p>
<p>Questions sur les oiseaux :</p> <p>Jon McCracken Directeur Programmes nationaux Études d'Oiseaux Canada C.P. 160 115, rue Front Port Rowan (Ontario) NOE 1M0 Téléphone : 519-586-3531, poste 115 Télécopieur : 519-586-3532 jmccracken@bsc-eoc.org</p>	<p>Questions sur les amphibiens :</p> <p>Ronald J. Brooks (Ph.D.) Department of Integrative Biology College of Biological Science University of Guelph Guelph (Ontario) N1G 2W1 Téléphone: 519-824-4120, poste 53944 Télécopieur : 519-767-1656 rjbrooks@uoguelph.ca</p>
<p>Questions sur les poissons d'eau douce :</p> <p>Robert Campbell (Ph.D.) 983, Route 800 E R.R. #1 St. Albert (Ontario) K0A 3C0 Téléphone : 613-987-2552 Télécopieur : 613-987-5367 snowgoose@sympatico.ca</p>	<p>Questions sur les poissons marins :</p> <p>Howard Powles (Ph.D.) 53, rue Lortie Gatineau (Québec) J9H 4G6 Téléphone : 819-684-7730 Télécopieur : 819-684-7730 powlesh@sympatico.ca</p>

<p>Questions sur les arthropodes (insectes et autres groupes taxinomiques connexes) :</p> <p>Paul Catling (Ph.D.) Chercheur scientifique et curateur Édifice Saunders, Ferme expérimentale centrale Ottawa (Ontario) K1A 0C6 Téléphone : 613-759-1373 Télécopieur : 613-759-1599 catlingp@agr.gc.ca</p>	<p>Questions sur les mollusques :</p> <p>Dwayne Lepitzki (Ph.D.) 203-410, rue Buffalo C.P.1311 Banff (Alberta) T1L 1B3 Téléphone : 403-762-0864 lepitzki@telusplanet.net</p>
<p>Questions sur les plantes:</p> <p>Erich Haber (Ph.D.) 60 Baywood Dr. Stittsville (Ontario) K2S 2H5 Téléphone : 613-435-0216 Télécopieur : 613-435-0217 erich.haber@rogers.com</p>	<p>Questions sur les lichens :</p> <p>René Belland (Ph.D.) Devonian Botanic Garden University of Alberta Edmonton (Alberta) T6G 2E1 Téléphone : 780-987-3054, poste 2240 Télécopieur : 780-987-4141 rbelland@ales.ualberta.ca</p>

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : www.cosepac.gc.ca